

Sauf mention contraire, tous les champs sont obligatoires

+

Cochez la case correspondant à votre situation :

Veuve ou veuf non remarié(e)  Ex-conjoint(e) divorcé(e) non remarié(e)  Orphelin des deux parents

## > VOTRE IDENTITÉ (Écrire en lettres majuscules et en noir)

Nom de naissance \_\_\_\_\_

Prénoms (souligner le prénom courant) \_\_\_\_\_

Nom du mari (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

Date de naissance : Jour [ ] [ ] Mois [ ] [ ] Année [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

## > IDENTITÉ DU SALARIÉ DÉCÉDÉ

Nom de naissance \_\_\_\_\_

Prénoms (souligner le prénom courant) \_\_\_\_\_

Nom du mari (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

Date de naissance : Jour [ ] [ ] Mois [ ] [ ] Année [ ] [ ] [ ] [ ]

Date du décès : Jour [ ] [ ] Mois [ ] [ ] Année [ ] [ ] [ ] [ ]

Numéro d'identifiant : \_\_\_\_\_

Je m'engage à signaler tout remariage, ayant noté que celui-ci mettrait fin au versement de mon allocation, et le cas échéant, à rembourser les sommes qui me seraient indûment versées par méconnaissance du changement de ma situation familiale.

## > FAIT À :

## > DATE

Veillez retourner cet imprimé rempli et signé avec une copie de votre pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire à l'adresse :

**18, avenue d'Alsace - TSA 40003 - 92926 La Défense Cedex**

## > SIGNATURE

**0 809 400 325** Service gratuit + prix appel

# PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

## > CONCERNANT LA PERSONNE DÉCÉDÉE DÉTENANT DES DROITS CREPSA :

- ⊗ Un acte de décès
- ⊗ Un acte de naissance avec mentions marginales (de moins de 3 mois)
- ⊗ Un relevé de compte émanant de la Sécurité sociale ou MSA indiquant le nombre de trimestres de base retenus
- ⊗ La notification de la pension de la Sécurité sociale ou MSA de réversion si vous avez entre 55 et 58 ans ou si vous bénéficiez d'une réversion du régime d'Alsace-Moselle
- ⊗ Le relevé de carrière Agirc-Arrco avec mention de la date d'effet, montant de l'allocation et décompte de paiement
- ⊗ Une photocopie de son livret de famille
- ⊗ La dévolution successorale si existante

## > VOUS CONCERNANT DANS TOUS LES CAS :

- ⊗ Un justificatif d'identité valide (CNI ou passeport en cours de validité)
- ⊗ Un IBAN
- ⊗ Un acte de naissance avec mentions marginales (de moins de 3 mois)
- ⊗ La photocopie de votre livret de famille
- ⊗ Une attestation de droit Sécurité sociale ou MSA
- ⊗ Si vous êtes exonéré d'impôts, la photocopie de vos 2 derniers avis d'imposition

## > VOUS AVEZ MOINS DE 58 ANS, VOUS N'ÊTES PAS INVALIDE, VOUS N'AVEZ PAS OBTENU DE PENSION DE RÉVERSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, UNE ALLOCATION DE RÉVERSION PEUT NÉANMOINS VOUS ÊTRE ACCORDÉE SI AU MOMENT DU DÉCÈS VOUS AVEZ AU MOINS DEUX ENFANTS À VOTRE CHARGE

### Pour les enfants âgés de 18 à 25 ans

- ⊗ Tout document prouvant qu'ils sont à votre charge (certificat de scolarité, apprentissage, incorporation dans l'armée française, inscription à Pôle Emploi non indemnisée...)

### Pour les enfants invalides (quel que soit leur âge)

- ⊗ Tout document prouvant leur impossibilité d'exercer une activité professionnelle (ex : certificat d'invalidité supérieure ou égale à 80%)

## > SI VOUS ÊTES ORPHELIN DE PÈRE ET DE MÈRE

### Vous aviez moins de 21 ans au moment du décès de votre dernier parent

- ⊗ Les actes de décès de vos deux parents
- ⊗ Votre certificat de scolarité ou une attestation sur l'honneur

### Vous étiez en situation de handicap au moment du décès de votre dernier parent

- ⊗ Les actes de décès des vos deux parents
- ⊗ Tout document prouvant leur impossibilité d'exercer une activité professionnelle (ex : certificat d'invalidité supérieure ou égale à 80%)
- ⊗ Votre 1<sup>ère</sup> carte d'invalidité ainsi que celle en cours

L'Institution de Gestion de Retraite Supplémentaire CREPSA régie par le titre IV du livre IX du Code de la Sécurité sociale est chargée de la gestion du Régime de Retraite Professionnel (RRP) assuré par l'Organisme assureur SACRA. Elle utilise des données à caractère personnel recueillies auprès de l'assuré ou du réversataire pour les besoins de la gestion et de l'exécution du contrat RRP et de ses garanties. Ces données, destinées aux services de gestion et aux prestataires de la CREPSA, pourront également être transmises à des fins statistiques à la SACRA. Toute déclaration fautive ou irrégulière pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir la fraude. Les personnes concernées peuvent demander l'accès, la rectification, la suppression de leurs données personnelles. Elles peuvent s'opposer, pour motif légitime, au traitement de leurs données. Ces droits sont à exercer auprès du « Délégué à la protection des données - CREPSA - 18 Avenue d'Alsace - TSA 60005 - 92926 LA DEFENSE CEDEX ». En cas de désaccord, elles peuvent saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle prolongée du délai de prescription de trente ans à compter du décès de l'assuré ou du réversataire afin de permettre l'exercice des droits précités et le respect des obligations légales. L'assuré qui transmet des informations personnelles permettant d'identifier les réversataires du contrat déclare avoir recueilli l'accord des intéressés et de les avoir informés de leurs droits et des conditions de leur exercice.